





LE BURGER GOURMET
Signé MCDONALD'S™



DURÉE LIMITÉE
À partir du 13 juin



EN EXCLUSIVITÉ DANS VOTRE MCDONALD'S DE MOZAC !



EDITO



MOZACOISES ET MOZACOIS...

L'année 2017 sera, sans conteste, une véritable année de transition.

Au niveau national l'élection présidentielle et les élections législatives, par leur caractère novateur, nous font entrer dans une nouvelle donne politique, et cela quelque soit la sensibilité qui nous anime.

Au niveau local, la mise en œuvre de notre nouveau territoire « Riom Limagne et Volcans » laisse entrevoir des modifications profondes dans la vie de nos communes, même si celles-ci restent l'échelon prépondérant.

Pour Mozac, notre équipe municipale entame la seconde partie de son mandat, en ayant voté, le 15 mars dernier, son 4^{ème} budget. Celui-ci, de l'ordre de 3 millions d'euros pour le fonctionnement, permet encore sur 2017 un effort d'investissements de l'ordre de 800 000 €, ce qui nous amènera à une réalisation de 6 millions d'euros d'investissements sur la période 2014-2020. Et cela sans augmenter les impôts, malgré les diminutions de financement de l'Etat, et en amorçant le désendettement de la commune pour la fin du mandat.

Sur ces principales réalisations, dans un nouveau contexte ouvert en 2017, il semble légitime de faire le point à mi-mandat, et envisager ce qui va être poursuivi ou projeté. Pour cela, chaque Mozacoise et Mozacois sera sollicité dès septembre, quartier par quartier, puis en réunion publique, pour donner son avis sur les propositions de l'équipe municipale. D'ores et déjà des sujets comme le domaine de l'abbaye, une structure d'hébergement pour personnes âgées, la création de nouveaux lotissements, la politique enfance-jeunesse, l'agenda 21, l'animation festive, pour ne citer qu'eux, seront au cœur des débats (à noter que cette année, et dans le cadre de cette grande réflexion, notre traditionnelle fête patronale est reportée à l'année prochaine... pour encore mieux !).

Il nous faut d'ores et déjà, à l'instar de l'ensemble de notre pays, agir et penser le demain du bien vivre ensemble à Mozac. C'est ce à quoi je vous invite, en cette veille estivale, sans compromettre pour la plupart d'entre nous ce repos annuel bien mérité.

Marc Régnoux



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2016

AUTORISATION D'OUVERTURE DES COMMERCES DE DETAILS SUR 6 DIMANCHES EN 2017 – LOI MACRON

La loi n°2015-990 du 6 août 2015 dite Loi « Macron » a étendu, le nombre de dérogations au repos dominical accordées par le maire, jusqu'à 12 par an contre 5 auparavant.

Cette nouvelle disposition a fait l'objet d'une concertation avec les associations de commerçants et de débats en bureau communautaire pour proposer une position coordonnée sur l'ensemble du territoire autorisant une ouverture six dimanches pour les commerces de détails (hors automobile) de la commune.

La liste des dimanches d'ouverture envisagée pour 2017 est la suivante : 15 janvier (1^{er} dimanche des soldes d'hiver), 02 juillet (1^{er} dimanche des soldes d'été), le 17 décembre, le 24 décembre, le 31 Décembre, un dimanche, dont la date est choisie par la commune (en l'absence de date particulière, proposition du 10 Décembre).

Adopté à l'unanimité

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEMENTS À HAUTEUR DE 25% D'ICI LE VOTE DES BUDGETS 2017

L'article L. 1612-1 du C.G.C.T. permet, jusqu'à l'adoption du budget, et sur autorisation de l'organe délibérant, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°3 SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Adopté à l'unanimité

DECISION MODIFICATIVE N°3 SUR LE BUDGET EAU

Adopté à l'unanimité

ACTUALISATION DES QUOTIENTS FAMILIAUX ET DES TARIFS DE LA CANTINE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

A compter du 1^{er} janvier 2017, les tarifs de la cantine sont fixés de la manière suivante : Q1 : 2,70 €, Q2 : 2,90 €, Q3 : 3,20 €, Q4 : 3,80 €

Adopté à la majorité

PRIX DE L'EAU 2017

Il est donc proposé d'approuver le montant de la redevance communale comme suit pour 2017 : 0.93 € HT pour la part AEP soit 0.981 € TTC (TVA à 5.5 %) ; 0.50 € HT pour la part assainissement soit 0.55 € TTC (TVA à 10 %) ; Soit un total de 1.531 € TTC/m³ pour 2017.

Adopté à l'unanimité

TARIFS DU CIMETIERE DE LA COMMUNE DE MOZAC

Adopté à l'unanimité

MISE À DISPOSITION DU POINT D'ACCUEIL DE L'ABBAYE DE MOZAC A RIOM COMMUNAUTÉ : RESILIATION DE LA CONVENTION

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE « LA MAISON GABY » À L'ASSOCIATION « CLUB HISTORIQUE MOZACOIS »

La Maison Gaby, propriété de la Commune de Mozac, est située dans le bourg à l'angle des rues Coste et de l'Abbaye. Sa façade ouest est visible de la place de la République. Cette demeure, datant du XVI^{ème} siècle, est de style « renaissance rurale ». L'idée de cette convention est de mettre à disposition ce bâtiment au profit de cette association. Son usage pourrait être multiple : siège administratif, tenue de réunions, archivage, stockage de petit matériel.

Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JANVIER 2017

ELECTION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNE DE MOZAC SUITE À LA FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE RIOM COMMUNAUTÉ, LIMAGNE D'ENNEZAT ET VOLVIC SOURCES ET VOLCANS

Suite à la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale du Puy-de-Dôme arrêté le 30 mars 2016, Madame la Préfète a pris un arrêté, en date du 12 décembre 2016, prononçant la fusion des communautés de communes « Limagne d'Ennezat », « Riom Communauté » et « Volvic Sources et Volcans » à compter du 1er janvier 2017.

Il appartient à chaque commune de désigner son ou ses délégué(s) au sein du futur conseil communautaire, conformément à l'article L5211-6-2 du

code général des collectivités territoriales. La répartition des sièges au sein du conseil communautaire de cette nouvelle communauté prévoit l'octroi de 3 sièges pour la commune de Mozac (actuellement la commune de Mozac est représentée par 6 conseillers communautaires au sein de Riom Communauté).

Ont été proclamés conseillers communautaires les candidats suivants : Martine BESSON, Alain PAULET, André CHANUDET

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2017

REPLACEMENT D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – ARRIVÉE D'ADRIEN GIVERNAUD

DEBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE – ANNÉE 2017

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Il consiste, à partir de la situation financière réelle à se projeter dans la nouvelle année budgétaire, voire au-delà au travers de l'évolution des ressources nettes, des projets d'investissements et de l'évolution de l'endettement.

SEMERAP : CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE DE LA COMMUNE

Adopté à l'unanimité

INSCRIPTION AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE DU TRACÉ DE LA GRANDE TRAVERSÉE DU MASSIF CENTRAL EN VTT (GTMC)

Adopté à l'unanimité

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2017

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET

« PRINCIPAL » Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET

« CAISSE DES ECOLES » Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET

« EAU POTABLE » Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET

« ASSAINISSEMENT » Adopté à l'unanimité

COMPTES DE GESTION EXERCICE 2016 : APPROBATION

Adopté à l'unanimité

ETAT DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS 2016

Adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 DU BUDGET « PRINCIPAL »

Adopté à l'unanimité

TAXES LOCALES : TAUX APPLICABLES EN 2017

Taxe d'Habitation : 15,07 % ; Foncier bâti : 21,01 % ; Foncier non-bâti : 88,87 %

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2017

Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « PRINCIPAL »

Adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 DU BUDGET « CAISSE DES ECOLES »

Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « CAISSE DES ECOLES »

Adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 DU BUDGET « EAU POTABLE »

Adopté à l'unanimité

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « EAU POTABLE »

Adopté à l'unanimité

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2016 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Adopté à l'unanimité

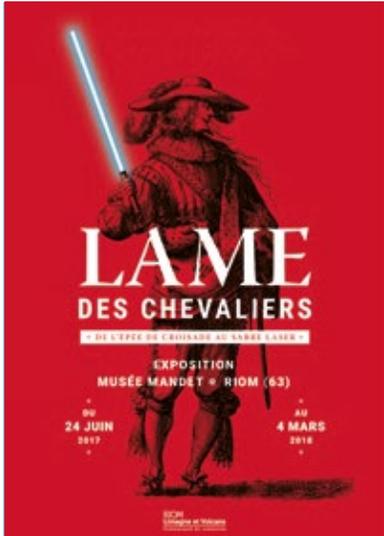
PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 « ASSAINISSEMENT »

Adopté à l'unanimité

➤ LES JARDINS DE LA CULTURE

Le chantier de la médiathèque avance à grands pas.





**EXPOSITION
MUSEE MANDET**

Du 24 juin
2017 au 4
mars 2018

➤ WEEK-END DE BALADES

A pied, à vélo ou à poney, à la découverte des merveilles de la nature et du patrimoine de Riom, de la Limagne et des Volcans.

Onze balades à la carte organisées, pour la plupart, à l'initiative des associations, et coordonnées par Riom Limagne et Volcans, sont proposées au public les 1^{er} et 2 juillet prochains.

Les balades sont gratuites à l'exception des balades à poney, de la visite de la Tour de l'Horloge, et de la randonnée « des droits humains ». Les conditions (réservations et tarifs) sont précisées sur le programme complet disponible sur www.rlv.eu ou dans les Offices de tourisme de Riom-Limagne, Châtel-Guyon et Volvic.

➤ PISCINE BÉATRICE HESS

**ANIMATIONS ESTIVALES
DU 10 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2017**

Aquagym, Aquabike

Tous les mardis de 10h à 11h, mercredis de 19h à 20h, vendredis de 11h à 12h

Animations pour les enfants

Tous les mardis et jeudis de 15h à 16h30

Livres, revues, etc., mis à disposition par la bibliothèque de Riom, Limagne et Volcans.

Tous les jours.

Programme estival complet à télécharger sur www.rlv.eu

**Horaires d'ouverture au public
du 4 juillet au 4 septembre :**

- Lundi : 11h/19h
 - Mardi : 11h/19h
 - Mercredi : 12h30/18h
 - Jeudi : 11h/19h
 - Vendredi : 12h/22h
 - Samedi : 11h/19h
 - Dimanche : 9h30/17h30
- Ouvert le 14 juillet et 15 août.

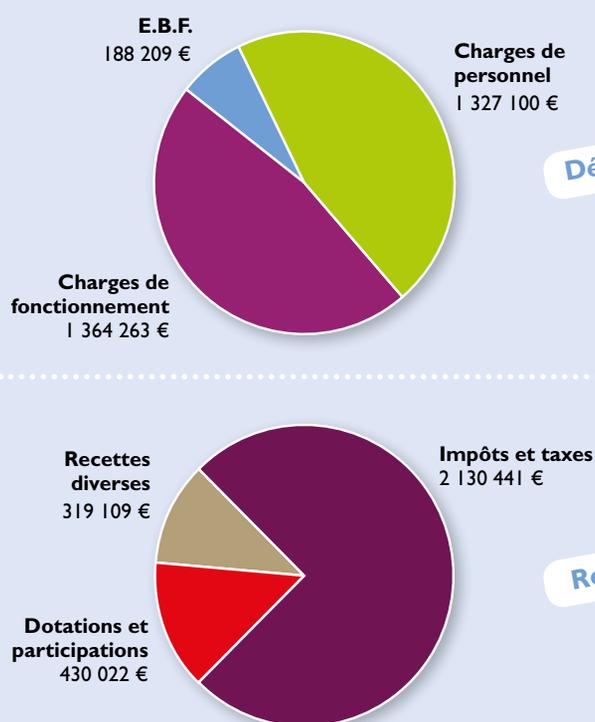
➤ INVESTISSEMENTS 2017

Les investissements prévus en 2017 porteront principalement sur les écoles, la voirie et les différents bâtiments communaux.

Concernant les bâtiments, des travaux seront réalisés quant à la mise en conformité vis-à-vis de l'accueil des personnes à mobilité réduite ainsi qu'à la mise aux normes de sécurité.

Les programmes concernant la voirie, ainsi que le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau potable se poursuivront sur 2017 avec la réfection de la rue de l'Hôtel de Ville.

➤ FONCTIONNEMENT 2017



FONCTIONNEMENT 2017 euros %

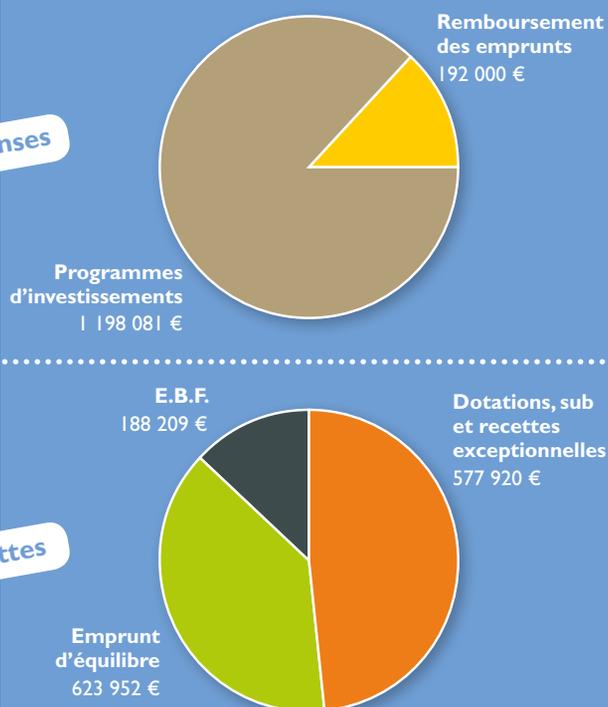
Dépenses

Charges de personnel	1 327 100	46,1
Charges de fonctionnement	1 364 263	47,4
E.B.F. (excédent brut de fonctionnement)	188 209	6,5
Total	2 879 572	100

Recettes

Impôts et taxes	2 130 441	74,0
Dotations et participations	430 022	14,9
Recettes diverses	319 109	11,1
Total	2 879 572	100

➤ INVESTISSEMENT 2017



INVESTISSEMENT 2017 euros %

Dépenses

Remboursement des emprunts	192 000	13,8
Programmes d'investissements	1 198 081	86,2
Total	1 390 081	100

Recettes

E.B.F.	188 209	13,5
Dotations, sub et recettes exceptionnelles	577 920	41,6
Emprunt d'équilibre	623 952	44,9
Total	1 390 081	100



➤ RECETTES FISCALES

	Produit BP 2017		Produit BP 2016		Evolution en %
	en euro	en %	en euros	en %	
IMPOTS VOTES					
Taxe d'habitation	751 406	35,3	755 192	34,9	-0,5
Taxe sur foncier bâti	891 175	41,8	901 245	41,7	-1,1
Taxe sur foncier non bâti	15 419	0,7	16 563	0,8	-6,9
Total impôts votés	1 658 000		1 673 000		
AUTRES TAXES					
Taxe professionnelle (compensation)	355 947	16,7	378 000	17,5	-5,8
Taxes diverses	116 494	5,5	111 700	5,2	4,3
Total autres taxes	472 441		489 700		
TOTAL DES RECETTES FISCALES	2 130 441		2 162 700		-1,5

Depuis le 1^{er} Janvier 2000, la taxe professionnelle est encaissée par Riom Limagne et Volcans qui réserve aux communes une compensation égale à leurs propres recettes de TP de l'année 1999. Une dotation de solidarité est également versée, mais elle présente un caractère précaire dans la mesure où elle dépend des disponibilités de la communauté.

➤ RECETTES EN PROVENANCE DE L'ÉTAT

	BP 2016		BP 2015		Evolution	
	Montant	Taux	Montant	Taux	Différence	Taux
DGF	330 000 €	76,7%	341 385 €	77,7%	-11 385 €	-3,3%
Taxes diverses	100 022 €	23,3%	97 780 €	22,3%	2 242 €	2,3%
Total autres taxes	430 022 €		439 165 €		-9 143 €	-2,1%

Les recettes globales sont en léger recul du fait d'une diminution de la dotation forfaitaire.

➤ FISCALITE COMMUNALE : VARIATION DES TAUX

	Taux 2017	Taux 2016	Taux 2015	Variation %
Taxe d'habitation (TH)	15,07	15,07	15,07	0%
Taxe sur foncier bâti (FB)	21,01	21,01	21,01	0%
Taxe sur foncier non bâti (FNB)	88,87	88,87	88,87	0%

Les taux d'imposition de la commune restent stables par rapport à l'année précédente.

➤ VOS FEUILLES D'IMPÔTS EN 2017

La part communale des taxes d'habitation et foncières restent stables pour 2017.

Taxe d'habitation

Cet impôt prend en compte vos charges de famille et, le cas échéant, vos revenus. L'actualisation des bases s'applique également et se cumule avec les augmentations des collectivités locales et donc votre impôt global devrait augmenter de 2%.

Impôt foncier bâti

L'actualisation automatique des bases s'ajoute à l'augmentation des taux votés par les collectivités. Cette année votre impôt global devrait augmenter de 2%.

➤ PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS 2017 (HORS REPORT 2016)

	DÉPENSES	RECETTES
SPORTS ET CULTURE	23 850 €	5 280 €
Equipements sportifs	19 000 €	
Arlequin	3 350 €	
Agencements piste BMX	1 500 €	
SERVICES TECHNIQUES	13 500 €	-
Equipements services techniques	4 500 €	
Equipements services administratifs	9 000 €	
GROUPE SCOLAIRE / CANTINE	285 250 €	187 720 €
Equipement scolaire	53 300 €	42 000 €
Accessibilité école	219 120 €	90 000 €
Travaux école maternelle	12 830 €	
INSTALLATIONS GÉNÉRALES BÂTIMENTS COMMUNAUX (HORS ÉCOLE/CANTINE)	15 700 €	3 000 €
Travaux bâtiments communaux	5 300 €	
Contrôle accès bâtiments communaux	7 000 €	
Matériel équipement maison des associations	400 €	
Matériel divers	3 000 €	
COLOMBARIUM	4 000 €	
PVR ET VOIRIE / URBANISME	396 350 €	24 500 €
PVR rue des Pruniers	3 000 €	
Travaux accessibilité voirie	7 000 €	
Travaux voiries 2017	23 350 €	
Rue Saint-Martin (tranches 4-5-6)	355 000 €	
Eclairage public	5 000 €	
Rue Marcel Pagnol	3 000 €	
TOTAL	738 650 €	220 500 €

➤ COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le compte administratif 2016 du budget principal se solde par un excédent de fonctionnement de 170 920 €, celui de la caisse des écoles présente un excédent final de 1 256, 88 €. Il a été adopté à l'unanimité.

Concernant le budget assainissement, les comptes administratifs montrent un déficit total de 41 343, 13 € et pour le budget eau potable un déficit total de 5 218, 88 €. Ces derniers ont été adoptés à l'unanimité.

➤ A NOUVEAU UNE BELLE « MOISSON » DE TEXTILES LORS DE LA DERNIÈRE COLLECTE DE MAI POUR L'APF !



Comme de coutume, les donateurs ont été nombreux à répondre à l'appel du CCAS pour la collecte de vêtements au profit de l'Association des Paralysés de France (APF).

C'est ainsi que 1100 kilos de vêtements, chaussures, sacs, jouets... ont été collectés à cette occasion.

Le CCAS de Mozac et l'APF adressent leurs vifs remerciements aux bénévoles qui ont assuré les permanences et, bien sûr, à tous les donateurs - souvent fidèles - pour leur geste solidaire qui contribuera au financement des diverses actions de l'association humanitaire APF.

➤ DU NOUVEAU À PROPOS DE LA SEMAINE BLEUE ET DU REPAS DES ÂÎNÉS 2018...

Au cours de la semaine Bleue, la **journée intergénérationnelle** (tous publics, non stop et sous une forme nouvelle) qui est en préparation avec une forte implication du Centre d'Animation de Mozac est programmée le **dimanche 8 octobre** (maison des associations).

Au cours de cette semaine, un film (gratuit) sera proposé à l'Arlequin.

En janvier, après les fêtes, quelques soucis de santé empêchent fréquemment des aînés de participer au repas qui leur a été réservé... Il a donc été décidé de programmer dorénavant le Repas des Aînés un peu plus tard.

Ainsi, le **prochain repas des aînés** (pour les plus de 68 ans) est fixé au **dimanche 11 mars 2018**.

➤ LES CLÉS DU BIEN VIEILLIR DÉVOILÉES À L'ARLEQUIN...



Le CCAS de MOZAC proposait vendredi 19 mai à l'Arlequin, avec l'appui de l'ARSEPT Auvergne, une conférence sur les « Clés du Bien Vieillir ».

Après avoir présenté au public les inconvé-

nients liés à l'âge et les progrès de l'espérance de vie, ce fut l'occasion pour le Docteur Eva ALMEIDA BERNARD, directrice du Centre de Prévention AGIRC ARRCO de Clermont-Ferrand, de présenter aux aînés, à l'aide d'un diaporama, divers moyens de se maintenir en forme, tant au plan alimentaire, qu'exercice physique ou intellectuel.

Les ateliers pouvant être proposés par l'ARSEPT en partenariat avec le CCAS (bien vieillir, équilibre, nutrition, mémoire etc..) ont été présentés à la vingtaine de participants, chacun ayant eu la possibilité d'exprimer ses souhaits après la conférence.

Quelques uns s'étant déjà inscrits pour les prochains **ateliers Equilibre du 15 septembre au 15 décembre** ou aux **ateliers du Bien Vieillir** programmés au premier trimestre 2018, vous pouvez encore vous inscrire.





➤ VACANCES SOLIDAIRES

En France près d'un foyer sur deux ne part pas en vacances. Pour y remédier un tant soit peu, la CAF met le service VACAF 2017 à disposition des familles modestes. En plus de l'allocation accordée aux bénéficiaires, un catalogue qui contient des offres de locations pas chères (campings, mobile home, bungalow, centre de vacances familiales) est consultable en ligne sur le site internet de cette annexe de la CAF.

➤ SUCCÈS DE L'ATELIER « SENIORS AU VOLANT »

L'atelier « seniors au volant » organisé par le CCAS de Mozac avec l'ARSEPT a commencé le 17 mars par une conférence de prévention routière destinée à répondre aux interrogations et à faire découvrir certains nouveaux aspects de la signalisation routière.

L'atelier pratique « seniors au volant », animé par la Prévention routière, et les séances de conduite avec « mise en situation réelle », assurées par ECF Riom, ont parfaitement répondu aux attentes des 15 élèves qui ont suivi l'ensemble du programme.

Cet atelier de « remise à niveau » devrait permettre à chacun des participants d'améliorer ou d'adapter son comportement sur la route, notamment au sens de la sécurité. Une programmation du même type est envisageable en 2018 en cas de demandes nouvelles.



➤ PLAN CANICULE 2017 RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES ET FRAGILES

Comme chaque année, le plan national canicule est réactivé du 1^{er} juin au 31 août ; il comprend toujours la possibilité de recourir à une plate-forme téléphonique "canicule info service" au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le CCAS tient un registre permettant une veille, en cas de canicule, auprès des personnes vulnérables (fragiles et isolées) qui ont été inscrites, la demande d'inscription pouvant être faite par la personne elle-même ou un proche :

- par téléphone au 04 73 33 71 77 (ou ... 71)
- par mail : contact@ville-mozac.fr
- par courrier à : Mairie de MOZAC – CCAS rue de l'Hôtel de Ville 63208 MOZAC

Des dépliants rappelant toutes les recommandations utiles sont à la disposition du public dans les mairies, les pharmacies, les réseaux de santé et d'aide à domicile, les transports publics ainsi que dans divers commerces et organismes... En outre, tous les outils sont consultables et téléchargeables sur le site www.inpes.sante.fr.

**Appeler immédiatement les secours (15)
si l'on voit une personne victime d'un malaise
ou d'un coup de chaleur.**

Les personnes âgées, notamment, doivent mouiller leur peau plusieurs fois par jour et assurer une légère ventilation... éviter de sortir, fermer les volets... les enfants et adultes doivent boire beaucoup d'eau... A noter que les personnes vivant en logement insalubre, mal adapté à la chaleur, personnes isolées ou sans abri sont aussi vulnérables...

**Numéros utiles : Samu 15 - Pompiers 18
Numéro d'urgence unique européen 112**

➤ LA DOYENNE DE MOZAC NOUS A QUITTÉS...

Madame Clarisse Terreil qui était la doyenne des mozacois est décédée à l'âge de 104 ans (elle aurait eu 105 ans en juillet). Grâce aux bons soins de sa famille et de ses aides à domicile du SIAD, Clarisse avait pu vivre chez elle jusqu'en juillet 2016 et elle appréciait de pouvoir prendre l'air sur son balcon où on la voyait souvent durant les beaux jours. Après avoir passé quelques mois chez sa fille, elle avait dû rejoindre l'Ehpad d'Aigueperse où elle s'est éteinte. C'est maintenant madame Conceição Antonio qui, à 104 ans, hérite du titre de doyenne des mozacois. Née au Portugal en 1903, et après avoir vécu plus de 60 ans à Mozac, elle réside actuellement à l'Ehpad de Volvic.

➤ CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

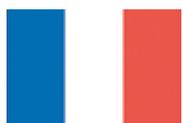


Hommage aux déportés



Cérémonie du 8 mai

➤ FESTIVITÉS 13 ET 14 JUILLET



Le 13 juillet à 21h30 aura lieu la retraite aux flambeaux animée par l'harmonie de Mozac (départ complexe sportif). Au retour, le groupe « What'S Happened » interprétera quelques morceaux de Rock-Blues avant le traditionnel feu d'artifice prévu vers 23h. Après le bouquet final, les musiciens reprendront leur concert.

Le 14 juillet, le défilé partira de la place St Paul à 10h30 et se terminera à l'Arlequin où un apéritif sera offert. Nous comptons sur votre présence.

➤ UN NOUVEAU VEHICULE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Aidé par des sponsors publicitaires, la ville de MOZAC a fait l'acquisition d'un VEHICULE ELECTRIQUE, une démarche importante pour l'ENVIRONNEMENT.

Plus d'émission de particules, de CO², ni de bruit aussi : vivre à MOZAC va devenir encore plus agréable.

Au fur et à mesure des possibilités financières, les services techniques de la commune remplacent leur matériel à moteur thermique par des équipements électriques pour la santé et le confort de tous.

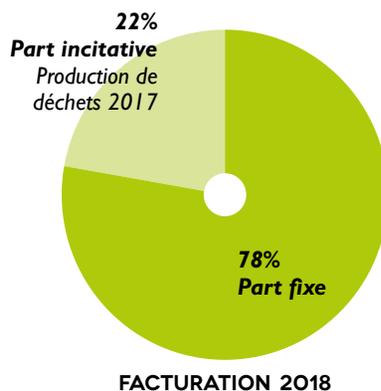


➤ VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Le Syndicat du Bois de l'Aumône chargé de la collecte des déchets vous a informé de la nouvelle tarification en 2018.

Nous insistons sur le fait que vos sorties de bacs ou vos apports aux points d'accueil volontaire (PAV) sont comptabilisés depuis janvier 2017 et serviront à l'établissement de votre facture 2018, pour la part incitative.

Nous vous conseillons donc pour cette raison, mais aussi pour la protection de l'environnement, de maîtriser la production de vos déchets et le nombre de vos sorties.





➔ VOIRIE ET RESEAUX

➔ RUE SAINT MARTIN

La commune de Mozac poursuit le réaménagement de la rue Saint Martin.

Les travaux ont débuté en février 2017 pour une période de 4 mois. Le montant des travaux est de **320 000 € TTC**.



➔ RUE DE L'HOTEL DE VILLE

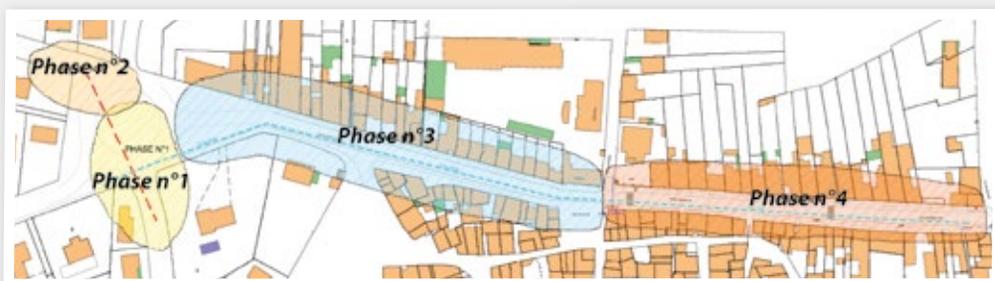
Du 19 juin au 1^{er} septembre, le SAEP de Riom (Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de Riom) va procéder au remplacement de la conduite de transport d'eau potable diamètre 350 mm de la rue de l'hôtel de ville. La commune de Mozac profite de cette période de travaux pour poser un collecteur d'assainissement au niveau du rond-point de l'Europe.

Le chantier va se dérouler par phases successives. Le plan de circulation va évoluer en fonction de l'avancement du chantier. Des déviations seront installées.

- Phase 1 + Phase 2 : du 19 juin au 9 juillet
- Phase 3 : mois de juillet (rue de l'hôtel de ville barrée à la circulation)
- Phase 4 : mois d'août (rue de l'hôtel de ville barrée à la circulation)

Pendant la période des travaux, les commerces restent accessibles. Nous incitons les automobilistes à utiliser le parking se trouvant derrière les écoles (allée du parc) pour se rendre dans les commerces.

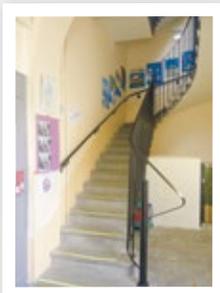
Afin de sécuriser la zone de chantier, l'éclairage public sera rallumé toute la nuit pendant la période des travaux.



➔ DES TRAVAUX AUX ÉCOLES



Installation des tableaux numériques en maternelle



Fin des travaux de mise en sécurité de l'école élémentaire ancienne



Début des travaux de mise en accessibilité aux PMR de l'école élémentaire récente qui vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2017, changement de toutes les fenêtres de ce bâtiment pour assurer une meilleure isolation thermique et phonique.

CENTRE D'ANIMATIONS

<https://mozanimation.wordpress.com>

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

• TAP

Pour conclure l'année scolaire l'accueil de loisirs organise la fête des TAP. Elle aura lieu le vendredi 30 juin entre 16h30 et 18h30. Ce sera l'occasion pour les enfants et l'équipe d'animation de mettre en avant les projets sur lesquels ils se sont investis mais aussi de proposer aux familles un moment convivial. Au programme : chant, danse, exposition, défi sportif...



• ALSH

Cet été, l'accueil de loisirs extrascolaire sera ouvert du 10 juillet au 4 août et du 28 août au 1^{er} septembre. La structure sera ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Durant ces cinq semaines les enfants auront l'occasion de voyager autour du monde. A travers cette thématique, des nombreuses animations artistiques, culturelles, culinaires et sportives seront proposées aux enfants en fonction de leur âge et essentiellement via le jeu. Chaque semaine au moins une sortie à la journée est planifiée.

En parallèle, l'équipe de direction propose 2 séjours :

- **Du 10 au 13 juillet, séjour à la Bourboule : Nature et Patrimoine.** Réservé aux 5-7 ans, 7 places disponibles.

- **Du 24 au 28 juillet, séjour au Cap d'Agde : Détente en bord de mer.** Réservé aux 8-11 ans, 16 places disponibles.

Renseignements auprès de Charlotte Jean,

tél: 04 73 64 86 53, mail : inscriptions.mozac@gmail.com



CAZOM

UNE INITIATION AU GRAFF' ENVUE D'UN BEAU PROJET

Dans le cadre de la réhabilitation du poste électrique de la Place Camille Rigal, projet commun entre le Cazom et la municipalité, des enfants de l'accueil de loisirs et des adolescents du Cazom ont participé à une journée d'initiation avec Guillaume Dervaux de l'atelier Graffiti.

L'artiste, pédagogue et toujours disponible auprès des jeunes, est remonté aux origines du Tag, signature codée marquant un territoire, jusqu'à la naissance du Graff, dessin tracé, peint ou gravé sur un support



qui n'est normalement pas prévu à cet effet.

Après quelques petits exercices de lettrages, graffeuses et graffeurs en herbe ont appris les rudiments et le maniement de la bombe aérosol pour un résultat où les planètes côtoyaient les pyramides égyptiennes.

Deux maquettes proposées par Guillaume Dervaux, sur une idée des six enfants présents, seront soumises à la municipalité afin que le choix retenu prenne vie sur le poste électrique Camille Rigal le 17 juillet prochain. Mais ne comptez pas sur les enfants pour dévoiler leur future œuvre.

SÉJOUR ENNEIGÉ AU LIORAN

Vingt-quatre enfants du centre d'animation de Mozac Groupe Objectifs sont partis en séjour neige dans le Cantal. Hébergés au lycée Joseph-Constant à Murat, les jeunes



ont goûté aux joies des sports d'hiver. Entre patinoire, luge, bataille de boules de neige, randonnée en raquette, initiation à la nivologie et ski alpin, les participants, qui ont également retrouvé les jeunes de Vic-le-Comte, Brassac-les-Mines et Champeix lors d'une « Boum », s'en sont donnés à cœur joie sur les pistes du Lioran.

Le Cazom, lieu dédié aux adolescents âgés de 11 à 18 ans, ouvrira

ses portes du 10 juillet au 4 août. Au programme : sortie baignade, bum-ball, kin-ball, canoë, VTT, séjour à Leucate-Plage du 29 juillet au 4 août (char à voile, catamaran, pêche à la caluch), et plein d'autres surprises encore.

Inscriptions et renseignements :
Cazom, 8, rue du 4 septembre.
Tél : 04 73 64 69 97 (Franck Villedieu).

↳ LUDOTHÈQUE

La Ludothèque de Mozac a pour but de valoriser la culture ludique sur un territoire en proposant des animations et du prêt de jeu. Son champ d'action s'étend auprès d'un large public en proposant des animations pour les plus petits, les familles, mais aussi les personnes en situation de handicap.

Depuis juin 2016, la ludothèque intervient à la **maison de retraite ORPEA** auprès de l'unité de vie protégée. Ludo'zac propose 3 fois par mois des séances basées sur différents types de jeux afin de stimuler les personnes âgées. Les jeux proposés à ce public ont plusieurs intérêts : développer l'agilité et la souplesse des mains, aborder les notions de concentration, d'expression, de tri, ou de mémoire, mais l'objectif principal est de leur proposer un moment de plaisir autour du jeu. Cette animation est très appréciée des participants.

Depuis septembre 2016, la ludothèque organise **les anniversaires** tous les samedis. C'est une formule qui

a un fort succès puisque le calendrier est déjà rempli depuis le mois de février.

A partir de septembre 2017, plusieurs formules basées sur différents thèmes seront proposées aux enfants souhaitant organiser leur anniversaire à la ludothèque. Samedi 4 novembre 2017 **la Fête de la ludothèque** sera de retour avec des surprises et des nouveautés. L'après-midi du vendredi 3 novembre sera dédiée aux structures de loisirs, et le samedi sera une journée tout public.

La programmation est en cours ; vous pourrez la retrouver sur le site internet du centre d'animation : <https://mozanimation.wordpress.com>

Informations Ludo'Zac :
50 rue de l'hôtel de ville 63200 Mozac
mozac.ludo@gmail.com ou 04 73 64 69 96.

L'ÉCOLE FAIT SON CINÉMA

➤ CLASSE CINÉMA

La semaine du 8 au 12 mai les classes de CM sont parties en classe cinéma près de Poitiers avec une équipe de production. Elles sont allées tourner le film qu'elles présenteront au festival de courts métrages de l'école du 23 juin. Les classes ont travaillé toute l'année à ce projet, elles ont écrit les synopsis puis les scénarios, elles ont également élaboré costumes, décors et choisi les musiques.

De quoi créer des vocations de futurs comédiens et réalisateurs !!!



➤ VOYAGE AU FUTUROSCOPE

Cette année dans le cadre du projet de l'école sur l'image, les élèves des classes de CE2 au CM2 sont allés 2 jours au futuroscope. Les yeux grands ouverts, ils ont pu découvrir les secrets de l'image avec les dernières technologies dans le domaine du cinéma et s'essayer aux sensations fortes des nouvelles attractions...



➤ LES SOLDIERS MEMORY DE RETOUR À MOZAC !



Depuis 2 ans, les collectionneurs du groupe Soldiers Memory proposent une animation historique pour les élèves de CMI de l'école primaire. Cette année, grâce à la municipalité de Mozac, les passionnés de la seconde guerre mondiale n'ont pas fait les choses à moitié. Installation d'un camp US dans le parc de l'abbaye avec accueil du public le dimanche. Puis le lendemain 8 mai, animation historique pour les CMI et escorte des élèves lors de la commémoration. L'occasion de découvrir ce terrible conflit à travers les tenues et les équipements de ces collectionneurs, avec surprise cette année, une véritable jeep américaine accompagnée d'une motoconfort de 1940.



A partir du 4 juillet

6 VERRES **THE LAPINS CRÉTINS** À COLLECTIONNER AVEC LE MENU XL CRÉTIN



Quick Drive* Riom

Route de Clermont - Parking Carrefour - 63200 Menetrol

*Service au volant.

RCS Nanterre, France Quick SAS, La Plaine Saint-Denis, Société au capital de 92 225 000 euros.
RCS Boulogne, 950 026 814, Juillet 2017. Ne pas jeter sur la voie publique.

Lapins Crétins TM & © 2017 Ubisoft Entertainment. Tous droits réservés. 1 verre offert à l'achat d'un menu XL Crétin dans la limite des stocks disponibles - Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle. *Sea = mer

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. www.mangerbouger.fr



Pécol Groupe Distribution

{ LA RENTRÉE } -CHÈRE! +PRATIQUE!



-20%*

SUR VOTRE LISTE SCOLAIRE

* 20% du montant TTC de vos achats sur plus de 260 fournitures scolaires crédité sur votre compte fidélité. Voir conditions en magasin et sur PGDIS.COM. Offre valable jusqu'au 15 juillet 2017, exclusivement réservée aux particuliers porteurs de la carte fidélité ou aux particuliers ouvrant un compte fidélité et pour un règlement comptant sur le site ou en magasin.

EN MAGASIN

ESPACE MOZAC - 59 AVENUE JEAN JAURÈS - 04 73 64 42 65 - DU LUNDI AU SAMEDI 9H00 À 12H00 - 14H00 À 19H00

WWW.PGDIS.COM

◉ JARDINIERS DES PAYS D'Auvergne



Toujours en effervescence, l'association JPA se mobilise pour faire les semis et plantations en collaboration avec ses adhérents afin d'avoir de beaux légumes à présenter lors du prochain forum à Mozac le 9 septembre. Malgré les gels tardifs, nous espérons avec beaucoup d'efforts avoir des légumes pour l'été et

l'automne. Notre association sera également présente à des manifestations telles que « Mon été au Cerey » du 11 au 13 juillet, à la foire de Clermont-Cournon du 9 au 18 septembre, ...

Les responsables du club Riom/Mozac : claudine.chanudet@orange.fr ou j.verdelet@orange.fr
Site internet : www.jardinierspaysauvergne.com



◉ COMITÉ DE JUMELAGE VERS UN NOUVEAU JUMELAGE ?

Depuis plus de quinze ans la municipalité et le comité de jumelage de Mozac ont tissé des liens avec leurs villes jumelles, d'abord Albalat de la Ribera en Espagne, puis Bagolino/Ponte Caffaro en Italie. Ces dernières années, malgré tous nos efforts, nos relances, nos déplacements dans les deux villes, ces liens s'affaiblissent, s'amenuisent de plus en plus, et sont aujourd'hui marqués par une absence de retour et de réponses à nos propositions, à notre volonté d'échange.



De ce fait la municipalité et le comité de jumelage envisagent un nouveau jumelage avec un partenaire français ou étranger. Cette démarche nécessite beaucoup d'investigations et de préparation pour que le jumelage soit une réussite, aussi nous lançons un appel à tous les habitants et associations de Mozac. Nous souhaitons accueillir au comité des personnes désireuses d'apporter leurs réflexions et de s'impliquer

à la mise en œuvre de ce projet.

N'hésitez pas à nous contacter et à nous rejoindre en apportant vos idées et votre dynamisme.



Contacts :

Mail : comitedejumelagemozac@yahoo.fr
Président, Jean-Marie Marsat, 06 65 71 98 58 ou
Secrétaire, Claudine Chanudet, 06 70 53 68 97
ou Martine Besson, adjointe à la vie citoyenne et associative : m.besson@ville-mozac.fr , tél. mairie : 04 73 33 71 71

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **17 septembre** : 6^{ème} Brocante/Vide Grenier, Parc de l'Abbaye
- **15 octobre à 17h à l'Arlequin** : Comédie « Délit de fuite » interprétée par la Comédie Solidaire Maringis.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ) DE MOZAC

Nous aurions dû élire le conseil municipal des jeunes en mars 2017 mais le manque de candidat nous a obligés à sursoir. Les proviseurs des collèges de Riom que nous avons contacté sont prêts à relayer l'information. C'est pourquoi, nous avons décidé de poursuivre notre projet de Conseil municipal des jeunes afin de leur permettre de s'exprimer et de participer à la vie de la cité.

Le C.M.J. est en effet un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants. Il permet d'apprendre à être citoyen et de pouvoir participer à la conception et à la réalisation de projets. Il est également le relais et le porte-parole entre les jeunes de la commune et les élus adultes du Conseil Municipal.

Nous proposons que le C.M.J. soit composé de 10 à 16 élus (le nombre exact sera défini ultérieurement selon le nombre de candidats et de votants) et qu'il respecte la règle de parité (5 à 8 filles / 5 à 8 garçons). La durée du mandat sera de 2 ans.

LE FONCTIONNEMENT

Le C.M.J. sera convoqué par le Maire 3 à 4 fois par an. Des commissions seront créées et des réunions organisées en cours d'année en fonction des projets et des sujets à traiter.

Les jeunes seront guidés par un élu référent et un animateur.

L'ÉLECTION

L'élection se tiendra le Samedi 7 octobre 2017 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h à la maison des associations située 18 bis, allée des peupliers. Elle sera supervisée par des Conseillers Municipaux adultes.

Les jeunes, sur la base du volontariat participeront à la tenue du bureau de vote et du dépouillement.

Un courrier explicatif du déroulement des élections sera envoyé à chacun des jeunes inscrit sur la liste électorale.

QUI PEUT VOTER ?

Les jeunes domiciliés sur la commune de Mozac, dont l'âge est compris entre 10 ans et 17 ans et inscrits sur la liste électorale.

QUI PEUT DÉPOSER SA CANDIDATURE ?

Les jeunes dont l'âge est compris entre 10 ans et 15 ans (16 ans moins un jour).



LES FORMALITÉS

Afin de pouvoir prendre part au vote et éventuellement de se porter candidat, les jeunes intéressés doivent :

1. Remplir le formulaire joint (ce document est également disponible sur le site web de la Mairie de Mozac <http://www.ville-mozac.com/> ou auprès de Franck Villedieu au CAZOM).

Ce bulletin d'inscription (un par enfant) sera impérativement accompagné :

- d'une photocopie ou d'un scan de la carte d'identité ou du livret de famille,
 - d'un justificatif de domicile (facture de gaz ou d'électricité au nom des parents).
- Toute demande d'inscription incomplète ne pourra être prise en compte.

L'enfant pourra accompagner sa candidature par un courrier de motivation, un programme ou une profession de foi.

2. Le retourner à la Mairie, soit :

- par courrier à l'adresse suivante :
Mairie de Mozac
Conseil Municipal des Jeunes
Rue de l'Hôtel de Ville
63208 MOZAC
- par mail : contact@ville-mozac.fr
- ou en le déposant directement à l'accueil de la Mairie pendant les horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres en dehors des horaires.

L'ensemble des documents doit être retourné avant 16 septembre 2017.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

1. INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Sexe : Féminin Masculin

Classe : Etablissement :

Adresse :

.....

Téléphone des parents :

Email des parents :

2. BULLETIN DE CANDIDATURE

Je désire présenter ma candidature à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes qui aura lieu le 7 octobre 2017

Oui Non

Signature :

3. AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Père Mère Tuteur

Autorise mon fils, ma fille :

à s'inscrire sur la liste électorale

à être candidat(e) aux élections du Conseil Municipal des Jeunes du 7 octobre 2017

Date et signature :

Halte aux idées reçues !

« Les mauvaises herbes, c'est sale ! »

En quoi sont-elles sales ? Le seraient-elles plus que les herbicides ? Les produits chimiques affectent l'environnement et sont potentiellement dangereux pour la santé. Il arrive que des captages d'eau potable soient fermés car contaminés par des pesticides. La végétation spontanée est le signe d'un entretien plus naturel des espaces.

« du désherbant sur 2 m² devant chez moi, ça ne pollue pas ! »

Les produits appliqués sur une surface imperméable sont entraînés avec les eaux pluviales et se retrouvent directement dans les ruisseaux. Le ruissellement est plus fort que dans un champ où les bactéries du sol contribuent en plus à dégrader les produits chimiques.

« les alternatives, ça coûte plus cher ! »

Pas nécessairement. L'usage de pesticides se répercute sur le prix de l'eau (le traitement de l'eau coûte cher), sur l'achat nécessaire d'équipements pour leur stockage, leur utilisation (matériel, vêtements de protection...), et sur l'élimination des déchets associés.

« le désherbage thermique, ça consomme du carburant et dégage du CO₂ ! »

C'est vrai, le désherbage thermique n'est pas parfaitement écologique. (Néanmoins, les désherbants chimiques proviennent principalement de la pétrochimie, qui consomme aussi beaucoup d'énergie et émet donc du CO₂). C'est pourquoi "réduire les pesticides" ce n'est pas miser uniquement sur le désherbage thermique ; cette technique, utile dans certains cas, est à associer à d'autres méthodes : mécaniques, manuelles, végétalisation, choix des revêtements... Et aussi un peu plus d'acceptation du végétal en ville !



Les **pesticides** (désherbants, insecticides, fongicides...) représentent un risque pour la santé humaine, principalement pour les utilisateurs mais aussi pour l'ensemble de la population. Les molécules qu'ils contiennent peuvent aussi avoir un **impact sur l'environnement** (rivières, air, sol, ...) et **sur la biodiversité**.

En France, le **plan Ecophyto** mis en place en 2008 dans le cadre du Grenelle de l'Environnement vise à **réduire progressivement l'utilisation des pesticides** en zones agricoles et non agricoles. La réglementation prévoit d'ailleurs d'**interdire l'application de ce genre de produits au niveau des jardins, des espaces verts et des voiries à partir de 2017**.

Comme de plus en plus de collectivités en France, notre commune fait des efforts pour limiter l'utilisation des pesticides sur les espaces publics et développer **des modes d'entretien plus respectueux de la santé et de l'environnement**.

Vous êtes invités à faire de même et à apprendre à vous passer de pesticides, pour l'entretien de vos jardins, allées, ou pieds de murs... afin de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie !

dans votre commune

Jean-Luc Merceron , élu : 04 73 33 71 71 (Mairie)
Nicoals Mialon , resp. des services techniques,
06 79 223838 n.mialon@ville-mozac.fr

financement



Avec l'appui financier de l'ONEMA par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuse attribués au financement du plan Ecophyto.

conception
et photos



Moins de désherbant chimique

Mozac

s'engage !



Appliquer moins de désherbant, c'est possible !

Utiliser d'autres outils pour désherber

Il existe différentes techniques de désherbage "alternatives", par action de la chaleur, par action mécanique ou manuelle. Différents outils permettent ainsi de supprimer la végétation non désirée, mais leur utilisation implique une fréquence d'intervention et un temps de passage plus élevés qu'avec des produits chimiques pour un résultat équivalent.

Empêcher l'herbe de pousser, pour ne pas avoir à désherber

Sur massifs de fleurs ou pieds d'arbres, le bâchage ou paillage sur une épaisseur suffisante permet de limiter le développement des herbes spontanées. On peut pailler avec des géotextiles biodégradables, des copeaux de bois, des déchets de tonte, de la pouzzolane...

Sur voirie, la végétation s'installe préférentiellement dans les zones dégradées. L'entretien des revêtements et les balayages répétés permettent de retarder son développement.

Végétaliser et enherber au lieu de désherber

Plutôt que désherber, on peut favoriser la présence de la végétation, là où elle veut pousser. Il est possible d'embellir ces espaces par du fleurissement. On peut aussi laisser la végétation se développer spontanément, par exemple sur les surfaces sablées, puis contenir son développement par la tonte ou le débroussaillage. Redonnons une place au végétal et à la nature en ville... La biodiversité contribue à l'amélioration de notre cadre de vie !

Sur notre commune...



La commune de Mozac s'est engagée dans la réduction des produits phytosanitaires et à respecter l'objectif de zéro produits phyto dans les espaces publics à partir de 2017. Les désherbants sélectifs seront réservés aux seuls terrains sportifs. Des solutions alternatives aux produits chimiques dangereux sont utilisées :

- les chèvres pour lutter contre la Renouée du Japon
- le balayage et le désherbage mécanique des voiries
- l'engazonnement du cimetière.

C'est un investissement en temps pour la commune, et la gestion des espaces publics représente :

- 25 km de linéaires de voirie
 - 12 hectares d'espaces verts
 - 3 Km de ruisseaux.
- Tout cela grâce aux efforts des agents des services techniques affectés à cet entretien.

Cette démarche qui se veut collective vous inspirera, j'en suis sûr, pour faire de même dans votre jardin. Moins de pesticides, c'est l'affaire de tous, pour le bien de tous ! N'hésitez pas à nous contacter !

Marc Regnoux, Maire de Mozac

Mieux vivre avec la végétation spontanée

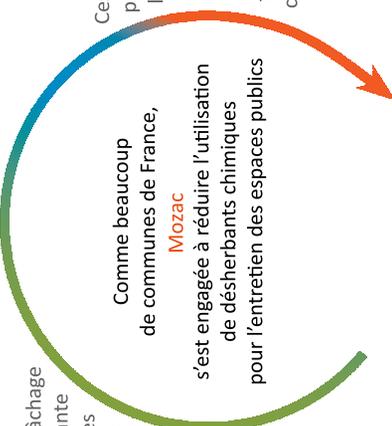
Ces nouvelles pratiques d'entretien de l'espace public plus respectueuses de la santé et de l'environnement impliquent une présence plus apparente de végétation. Ce nouveau "visage" de la commune ne résulte pas d'un défaut d'entretien mais au contraire témoignent d'une volonté d'améliorer notre cadre de vie.



Et vous ?

Par votre soutien, vous pouvez encourager le travail des agents communaux. Pour préserver votre santé et l'environnement, vous aussi vous pouvez réduire l'usage de pesticides dans votre jardin.

Comme beaucoup de communes de France, Mozac s'est engagée à réduire l'utilisation de désherbants chimiques pour l'entretien des espaces publics



« ALORS ON DANSE ! » À L'ATELIER M DANSE...



L'Atelier M danse est une association loi 1901 ayant pour but l'accès à la danse et la pratique culturelle pour tous, l'intégration des personnes en situation de handicap par la danse et la promotion du spectacle vivant. Marlène, professeur de danse diplômée d'état danse et handidanse, est devenue coordinatrice régionale de la Fédération Française Handidanse sur la région Auvergne Rhône Alpes.

L'Atelier M danse est la seule association qui met en place des activités danse et handidanse et des spectacles en intégration dans le département du Puy de Dôme. C'est une association qui est désormais reconnue d'intérêt général.

L'Atelier M danse a organisé plusieurs événements et sorties conviviales : spectacles en intégration avec



danseurs et handidanseurs, rencontre régionale Handidanse Auvergne Rhône Alpes, sorties cinéma, stages de découverte de différents styles de danse, téléthon. Les 17 et 18 mai, l'Atelier M danse a accompagné des groupes d'handidanseurs aux rencontres nationales handidanse organisées par la Fédération Française handidanse ; ils ont été récompensés pour la qualité de leurs chorégraphies et la quantité de leurs sourires.



L'Atelier M danse sera présent au forum des associations de Mozac en septembre pour les inscriptions.

Témoignages :

« Nous nous sentons valorisés... » (témoignage de Maryam et Wided handidanseurs).

« La danse permet de rendre plus autonome. Elle permet de développer des capacités, les fonctions cognitives, la mémoire, la conscience de son corps, la confiance en soi, prendre du plaisir sur scène ou en cours, ressentir des émotions et les communiquer, les transmettre au public. » (Marlène Chitan sur la vidéo du prix de la solidarité de la Banque Populaire).

Contacts : 06 87 63 14 25
atelier_mdanse@yahoo.fr
[facebook atelier Mdanse](https://www.facebook.com/atelierMdanse)

DES MOTS ET DES CRAYONS

L'association "des mots et des crayons" a organisé le samedi 20 mai un repas dont une partie des bénéfices sera reversée au profit d'une ONG béninoise "Carrefour jeunesse". Des mots et des crayons est une association créée en 2015 dont le but de sa présidente, Mme PETIT, est d'aider les enfants d'Afrique.

Lors de cette soirée l'association a réuni 255 personnes. Ce moment convivial va permettre de financer pendant une année le salaire de 3 professeurs pour les ateliers de bibliothèque, dessin et anglais. L'épanouissement et le bien être d'un enfant sont les résultats d'une bonne éducation ce qui n'est pas toujours la priorité au Bénin. Un enfant instruit est un enfant épanoui et c'est grâce à ces 3 professeurs que des jeunes volontaires pourront s'épanouir en s'instruisant.



◉ AAPL



Le 7 avril les Amis du Pré du Lac ont organisé une sortie à Brioude au restaurant « La Sapinière ».

Les 48 personnes inscrites ont pu déguster un bon repas gastronomique préparé par le maître des lieux. La cuisine a été très appréciée.

Le temps aidant, une visite de Brioude avec le Musée de la dentelle, la Basilique... nous a permis de terminer la journée dans la bonne humeur.

Le 21 mai, avec d'autres associations de Mozac, 51 personnes ont pris la direction du Cantal, région de St-Flour. Après une pause sur l'aire de Garabit, nous sommes rendu à Ruynes en Margeride, au village de Signalauze à l'écomusée « Ecole Clémence Fontille ». Nous avons tous pris un coup de « jeune » et certains ont fait une dictée de l'époque avec l'encrier, la plume sergent major, les pleins et déliés, le buvard et... de l'encre plein les doigts et quelques fautes d'orthographe. Mais tous étaient appliqués.

Ensuite nous avons pris le bateau avec promenade/repas sur la retenue de la Truyère. Pour clore notre sortie nous avons visité la ferme musée « L. Allègre » à Loubaresse.

La convivialité et la bonne humeur ont accompagné cette sortie.

En septembre, une sortie de 3 jours (les 08/09/10) est prévue en Bourgogne, région de Beaune et Dijon.

◉ HARMONIE

L'école de musique de Mozac avec ses différents ensembles musicaux a été pour la saison 2016/2017 sous le signe du renouveau.

L'ensemble vocal de Mozac Mélodies sous la direction de Johanne ROCHE a donné plusieurs concerts. C'est avec des salles comblées que les spectateurs ont pu apprécier leur nouveau répertoire de variété française qui a remporté un franc succès.

Sur le départ, nous remercions Johanne ROCHE pour ces 9 années passées au sein de Mozac Mélodies.

L'harmonie sous la direction d'Olivier PEROCHE a animé les manifestations de notre ville avec un nouveau répertoire de Banda. Le Téléthon, Le Carnaval, etc.



➤ JARDINIERS DE FRANCE

Personne ne peut ignorer que notre planète est en danger.

A l'issue du Grenelle de l'environnement, le gouvernement avait lancé en 2008 le plan Ecophyto afin de diviser par deux l'usage des pesticides d'ici 2018. N'ayant pu obtenir le résultat escompté, le plan Ecophyto 2 de 2016 reporte la réduction des 50% en 2025.

Aujourd'hui, la France fait toujours partie des pays européens les plus consommateurs de pesticides et d'herbicides.

A savoir que les études de consommation en produits phytosanitaires attribuent une consommation de 5 % aux non professionnels (espaces verts, jardins, jardiniers amateurs...)

Dès 2010 l'Association des Jardiniers de France, reconnue d'utilité publique, a signé une charte



concernant le jardinage au naturel entre les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

Les jardiniers amateurs pratiquant le jardinage au naturel peuvent se réjouir, car en 2019 plus aucun produit phytosanitaire ne sera vendu dans les jardinerie aux non professionnels.

Des produits de substitution sont déjà en vente dans les jardinerie.

Lors de leurs conférences et ateliers, les Jardiniers de France se forment aux méthodes du jardinage au naturel.

Aujourd'hui, posséder un jardin potager jumelé avec un jardin d'agrément est une richesse de bien être et de santé. Un jardin de 100 m² bien géré peut suffire à une famille de 4 personnes et lui permettre de pouvoir récolter des légumes bio.

Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre les Jardiniers de France et profiter des formations organisées à Mozac.

D'autre part, si vous aimez la vie associative et la nature, vous pouvez rejoindre l'Amicale des Jardiniers de France. Des sorties en groupes sont organisées durant l'année à prix coûtant. Exemple : visites de jardins, d'espaces naturels et de lieux culturels.

**Pour tous renseignements, contacter
Marcel Noir au 04 73 38 31 87
ou par mail : marcel.noir@orange.fr**

➤ YOGA CLUB MOZAC

Une saison qui s'achemine vers sa fin, dont auront profité(en tous cas nous l'espérons !) 140 personnes, soit 1, soit 2 fois /semaine. Si la contrainte n'est pas de mise dans la pratique du yoga, la régularité est bénéfique.

Considérant que BOUDHHA était plutôt un inconnu pour nous, nous avons été à sa rencontre , aidés par Mr GODIN, philosophe , lors d'une conférence en janvier ; par ailleurs nous avons organisé 2 stages en week-end, dont un en association avec l'école riomoise de yoga, où le son était primordial avec Lav SHARMA.

Nous avons réservé un moment festif avec les musiques du monde du groupe ALEMA, sans oublier la pâtisserie indienne ! Nous proposons de conclure la saison par une journée extérieure dans les Combrailles - grâce à un de nos adhérent-pratiquant - en découvrant la danse d'harmonisation (du cousinage avec le hatha yoga).

Nous reprendrons la nouvelle saison le 18 septembre, nous invitons à venir nous rencontrer lors du forum des associations le 9 septembre.

Que chacun-e, prenne bien soin de lui, d'elle.

➤ ASSOCIATION ESPACE CULTURE

Apprentissage de **LANGUES**
 (Auvergnat - Esperanto)
 et Ateliers de **PEINTURES**

Ces ateliers de l'association permettent à toutes les personnes intéressées par la peinture artistique de pratiquer des techniques variées, sans les lourdes charges financières habituellement associées. Les apprentissages de la peinture au couteau, aux pinceaux, à l'huile, à l'acrylique, et peinture sur porcelaine, sont possibles grâce à une organisation originale d'entraide artistique.

Une modeste cotisation de 18 euros est demandée, soit l'adhésion à ESPACE CULTURE ; ils s'y ajoutent les encadrements bénévoles de personnes expérimentées : Marie Paule TURGON, Maurice DESPINASSE, Marie-Pierre JUPILLE (qui assure également la logistique des cuissons vers 800 degrés). Nous tenons tous à remercier Georges DUPUY qui a pendant tant d'années apporté sa compétence, sa patience et sa gentillesse à l'encadrement et qui actuellement ne peut plus venir le lundi. Grâce à la commune qui prête des salles de travail adaptées et confortables, une production de 93 toiles a pu être montrée lors de l'exposition du 14 mai 2017 dans la MAISON DES ASSOCIATIONS.

Des visites de Musées complètent notre activité. Nous serons présents lors du FORUM DES ASSOCIATIONS pour répondre à toutes les questions,

Contact :

Monique Chappuis, 06 72 83 13 30



➤ BMX : À NOUVELLE SAISON RENTRÉE DYNAMIQUE



Remise maillots 2017



Championnat AURA

Pour l'année 2017, l'effectif du club reste stable et compte 116 licenciés.

Avec le regroupement des régions Auvergne et Rhône Alpes, le calendrier et le périmètre des compétitions se sont élargis. Une trentaine de pilotes participent aux courses auvergnates et une quinzaine défendent les couleurs de Mozac lors des compétitions Auvergne-Rhône-Alpes ou lors du Challenge France (quart Sud Est).

En 2017 nous organisons 2 courses :

- la 5^{ème} manche de la Vulcano Cup, le dimanche 04 juin
- la 3^{ème} édition de la « Mozac Bike's Day » le samedi 23 septembre.

Cette 3^{ème} édition présentera les différentes disciplines du BMX, race, dirt, skate-park, et sera suivie d'une soirée musicale avec la présence de 3 groupes régionaux. Le club a également postulé à l'organisation d'une des 3 manches du Challenge France quart Sud Est pour l'année 2018. Après une première visite du comité de sélection, il est possible que nous soyons retenus pour 2019, quelques aménagements étant à prévoir. Cette compétition rassemble les pilotes du quart Sud Est de la France et regroupe environ 700 pilotes et leurs familles répartis sur tout le week end. Affaire à suivre. Merci à tous de votre soutien pour ces prochaines échéances et rendez vous sur la piste.

LA GAULOISE DE MOZAC GYM

Au terme d'une saison encore riche en évènements, ponctuée par son traditionnel gala, la Gauloise de Mozac gym prépare déjà sa rentrée sportive.

Notre association, à travers ses disciplines de compétition, a été représentée une fois de plus à l'échelle nationale.

Tout d'abord en Gymnastique Artistique Féminine (GAF) avec la participation d'Ilona Faury et Laureen Hervier aux championnats de France individuels à Cognac, le 6 mai dernier.

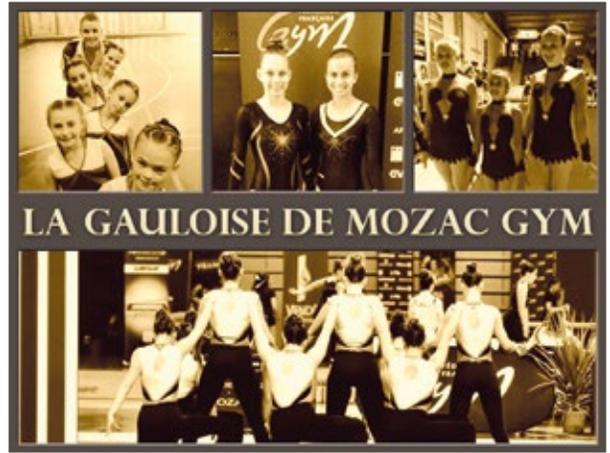
Puis avec l'équipe Team Gym, composée de Leslie Copet, Emeline Langlois, Oriane Goubayon, Noémie Villeneuve, Lauriane Pipa, Salomé Pinton, Audrey Raveau, Ludivine Nabeiro, Chloé Marie et Louane Rougier, au Festigym National de Mouilleron le Captif le 12 mai 2017.

Enfin à Niort début juin, en Gymnastique acrobatique avec Agathe Barbedienne, gymnaste d'un trio formé grâce à l'association de 2 autres clubs auvergnats, s'entraînant au centre régional de GAC qui fonctionne à Ceyrat depuis septembre 2016 seulement, puis le duo Floriane Drut et Noémie Papon.

Sans oublier les nombreux podiums glanés lors des différentes phases finales et qualificatives au niveau départemental, régional et de zone. La relève est assurée... désormais tournée vers la nouvelle région Auvergne-Rhône Alpes.

À vos agendas :

Nous organisons des séances portes ouvertes les mercredis 28 juin et 5 juillet au sein de la salle spécialisée de gymnastique :



- De 14h à 15h30 pour les jeunes filles nées en 2012-2011 et 2010

- De 16h à 17h30 pour les jeunes filles nées en 2009-2008-2007

Retrouvez toutes nos activités : baby gym, renforcement musculaire, lady fit, aérodanse, et les écoles de gym dès la rentrée. Les séances d'essai débuteront à partir du 11 septembre 2017.

La Gauloise de Mozac sera présente au forum des associations le samedi 9 septembre et une permanence sera assurée le samedi 1^{er} septembre au bureau de la Gauloise de 10h à 12h30.

N'hésitez pas à consulter notre page facebook : La Gauloise de Mozac Gymnastique, ainsi que notre site internet : <http://www.lagauloisedemozacgym.fr> où vous pouvez prendre contact pour obtenir des renseignements. Bonnes vacances sportives à tous !

MOZ'ARTS - SALON D'ÉTÉ JUIN 2017

Ce salon, outre la participation d'artistes locaux et régionaux, a présenté des œuvres de l'artiste Madeleine JANSSEN, demeurant en Baie de Somme, reçue au titre d'invitée d'honneur.



Deux œuvres de Madeleine JANSSEN, exposées au salon du 3 au 18 juin en la salle capitulaire de l'abbaye.

MOZAC CYCLO CLUB

Depuis la dernière Assemblée Générale de décembre, le Mozac Cyclo Club ne s'est pas assoupi.

Les événements importants de ces quatre premiers mois ont été la constitution de deux équipes pour la flèche vélocio et leur entraînement (150 et 200 km* au mois de mars), le rallye route du 23 avril, la participation au raid du Bugey (01) et les trois jours handicap au gîte des 4 vents d'Aubusson d'Auvergne. * *En même temps que le 200 km avait lieu le carnaval de Mozac avec pour thème « la gourmandise ». 7 cyclos ont représenté le club ; joie, ambiance, bonne humeur et belle météo ont été de la partie.*

INTENSES ACTIVITÉS DU MOZAC CYCLO CLUB AU MOIS D'AVRIL :



• Vendredi 14 avril, deux équipes ont pris le départ au rond point de l'Europe en présence du Maire de Mozac, de Mme Besson et de Mr. Villedieu (correspondant du journal La Montagne).

La première est partie à 9h pour 508 km et la seconde, composée de 2 tandems dont un avec une non-voyante, à 13h pour 414 km. Cela représente 24h de vélo pour rejoindre Vénéjan dans le Gard, lieu de rendez-vous de toutes les équipes participantes à cette épreuve pascale organisée par la Fédération Française de CycloTourisme. Le lendemain matin, les 2 équipes sont arrivées à bon port, sans aucun abandon, la météo ayant été favorable.

• Pas de répit pour l'équipe dirigeante qui s'est remobilisée le week-end suivant afin d'assurer l'organisation de son rallye route au départ du gymnase. Le club proposait deux parcours (65 et 85 km). Là aussi ce



fut un succès avec 203 cyclos inscrits.

• Toujours pas de repos pour les adhérents qui ont participé massivement, la semaine suivante, au raid du Bugey dans l'Ain, dont les frais d'inscription vont intégralement à l'Association « déchaîne ton coeur » qui permet d'aider, notamment, à la recherche contre la sclérose en plaques. Le club a eu la fierté de ramener un trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine.

• Le même week-end, d'autres étaient impliqués aux trois jours « handicap » organisés par le Codep63 (Comité Départemental Puy-de-Dôme). La météo clémente a permis à cette nouvelle organisation sur le plan national de connaître un franc succès.

La suite de la saison sera prometteuse puisque le club fête cette année ses 40 ans (création du club en 1977). Les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre seront consacrés à cette manifestation. Nous prévoyons, entre autres, une concentration cycliste ainsi qu'une exposition de vélos anciens à l'Arlequin ouverte à tous.

Sans oublier la traditionnelle randonnée VTT des Puy prévue le dimanche 15 octobre.

Pour toute information, consulter le site <http://mozac-cycloclub.jimdo.com>, et/ou contacter la secrétaire Evelyne Branche : 06 30 22 87 47 et/ou le président Bruno Labryère : 06 71 95 14 80



➤ L'U.S. MOZAC



En cette fin de saison 2016-2017, le club cher au président Jean-Michel Bussière présente un bilan largement positif.

Au moment de la rédaction de cet article les résultats finaux n'étaient pas connus dans toutes les catégories. Toutefois avec certitude les verts et blancs enregistrent l'accession du Groupe U18 en Elite.

Pour les seniors A Garçons et Filles les billets d'accession se jouaient le 28 mai 17. D'autres satisfécits ont jalonné la saison, notamment avec la brillante prestation du Groupe U13 en Elite et le formidable comportement des jeunes de l'Ecole de foot. En

seniors, l'équipe 3 Garçons s'est illustrée en terminant deuxième de sa poule tout en faisant un brillant parcours en coupe.

Il a fallu beaucoup de courage aux jeunes filles U15, U18 et à leurs encadrants pour sillonner l'Auvergne tout au long de la saison. En progrès, match après match, ces jeunes filles ont su relever les défis et terminer parmi les meilleures.

Réussites aussi avec les organisations du club, le Tournoi de Pâques des Jeunes a attiré plus de 600 jeunes sur 2 jours et le premier Tournoi de Futsal Féminin de Noël a généré un bel engouement.

Grâce à l'engagement des 24 entraîneurs et des dirigeants, le club a atteint son plafond de verre avec ses 340 licenciés. Ce travail a été reconnu car nous attendons pour juin 2017 la labellisation FFF de l'école de Foot et le District du Puy-de-Dôme a confié à l'US Mozac l'organisation de son assemblée générale ainsi que les Finales de Coupe.

Nous serons bientôt dans la préparation de la saison prochaine. Pour ce faire, permanence tous les mardis au stade de Mozac de 19h15 à 20h45.

Contact U.S. Mozac :
mozac.us@auverfoot.fr
www.usmozac.fr

➤ CLUB AUVERGNE COLLECTIONS

Le Club Auvergne Collections a fêté son 25^e salon d'expositions le 18 et 19/03 à l'Arlequin. Ce salon a eu un public nombreux et très chaleureux qui est fidèle d'année en année. Il y avait de la diversité grâce aux collectionneurs qui n'ont pas moins de 4 à 5 collections différentes chacun.

Pour cette 25^e exposition le club "les Deuchevrons du Sancy" était présent avec une quinzaine de 2 CV. Le Club continue ses expositions en France avec un public toujours heureux de les accueillir, sans oublier évidemment de participer à la vie associative et aux différentes manifestations de la commune.



➤ LE MOZAC VOLVIC BASKET EST EN BONNE SANTÉ...



La saison 2016-2017 se termine sur les chapeaux de roue, avec un titre de vice-championne de Régionale 2 pour notre équipe Séniors Filles, ce qui lui permet d'accéder en pré nationale, plus haut niveau régional. Nos jeunes poussins garçons U11M ont également brillé en arrivant à se qualifier jusqu'au quart de finale de la Coupe du Puy de Dôme.

Toutes nos équipes de jeunes, mini-poussins (U 9), les minimes (U15), les cadets (U17) et nos jeunes filles (U13) ont porté haut les couleurs du M.V.B.

Nos 2 équipes séniors garçons qui ont évolué en championnat départemental terminent en milieu de tableau. Il faut également noter une participation active de notre équipe loisirs dans le championnat UFOLEP. Notre école de mini-basket a permis aux tout-petits de se régaler et comme chaque année, l'école d'arbitrage a assuré la formation des jeunes arbitres.

Merci à tous nos joueurs, petits et grands, ainsi qu'à leurs parents pour leur investissement.

Suite à une saison passée très difficile, l'évènement majeur pour notre club a été le redressement sportif et financier, grâce à l'aide des deux municipalités, mais aussi à l'implication de tous pour l'organisation des différentes manifestations (tournois, loto, repas dansant, etc...)

Cette coopération, tout au long de l'année, est importante pour construire un esprit-club solide, festif et convivial qui contribue à la fierté de porter le maillot du M.V.B.

L'image du M.V.B. a encore brillé cette année grâce à nos entraîneurs et dirigeants, tous bénévoles qui se sont donnés sans compter.

L'équipe dirigeante prépare la saison prochaine et œuvre pour un rapprochement des clubs du Nord du Puy de Dôme. Nous comptons sur nos supporters pour continuer à nous soutenir.

➤ JUDO CLUB MOZACOIS

La saison sportive 2016/2017 se termine fin juin avec une nouvelle ceinture noire à l'effectif. En effet, Benjamin DEFFOND a obtenu sa ceinture noire ce 14 mai à Ceyrat. C'est la 48^{ème} ceinture noire du club depuis sa création en 1974.

Le club s'est aussi illustré par sa présence à toutes les compétitions qui se sont tenues au dojo régional de Ceyrat, comme combattant, commissaire sportif ou organisateur. Nos judokas et nos officiels se sont aussi déplacés dans notre nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes tout au long de cette saison, riche en résultats. La saison prochaine est déjà en préparation. Les inscriptions auront lieu dès le mercredi 6 septembre au dojo de 14h à 17h, puis aux jours et heures de cours.

Les cours reprendront le vendredi 8 septembre pour les adultes et le lundi 11 septembre pour les enfants. Nous

participerons au forum des associations à Mozac début septembre. Une nouveauté pour la saison à venir : la création d'un cours de self-défense pour les jeunes le mercredi de 17h à 18h.



Les jours et horaires de cours resteront les mêmes que cette saison. Pour rappel :

- Lundi : Judo de 18h15 à 19h15 - Taïso* de 19h15 à 20h15
- Mardi : Judo de 19h15 à 20h45
- Mercredi : Judo enfants de 14h00 à 17h00 – Self-défense de 17h00 à 18h00
- Vendredi : Taïso* de 18h15 à 19h15 - Judo de 19h15 à 20h45

(* Taïso : assouplissements, renforcement musculaire, remise en forme)

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous pouvez essayer une séance en début de saison sans engagement.

Bonnes vacances et à bientôt, peut-être, sur le tatami.

CLUB HISTORIQUE MOZACOIS

METTRE LE POINT SUR LE I

Jean-Baptiste Rougier, né le 22 septembre 1762 et décédé le 8 octobre 1845, restera dans l'histoire comme l'un des plus grands maires de Mozac. Il occupa le fauteuil municipal de 1804 à 1815 et de 1830 à 1845. L'hommage que lui rend le conseil municipal du 2 novembre 1845 est des plus élogieux. Il a travaillé à l'organisation de la première municipalité, exposé ses jours dans l'intérêt de ses concitoyens, acheté le presbytère pour le rétrocéder à la commune, fait classer l'église parmi les monuments historiques, fait aménager une mairie-école, a favorisé le passage de la route Riom-Évaux, fait classer les archives et établir une table générale des registres de l'état civil...

Le conseil municipal établit une concession perpétuelle et gratuite dans le cimetière de Mozac et fait réaliser la pierre tombale, gravée au nom de Jean-Baptiste Rougier, avec la mention : « la commune

reconnaissante ». Dans le bourg, parallèle à la rue de l'abbaye et à l'est de celle-ci, la rue Rouger est limitée au sud par la rue Coste et au nord par la rue du 4 septembre. Jusqu'en 1936, elle porte le nom de « rue du Foin », probablement en raison du grand nombre de granges qu'elle possède alors. Le 1^{er} mars 1936, le conseil municipal lui attribue le nom de Rougier. Le 20 avril 1936, le Préfet, par arrêté, approuve la délibération du conseil municipal. Sur le document, on peut lire, à l'article 3^o : « Rue du Foin, dénommée rue Rouger, ancien maire. » **Pauvre Jean-Baptiste qui perd son i par l'erreur d'un secrétaire de préfecture.**

La commune de Mozac passe commande de plaques de rues en lave émaillée, à l'usine Saint-Martin à Mozac. Sur le document, tapé à la machine à écrire par la mairie, il est bien écrit « Rougier ». L'usine livre une plaque marquée « Rou-



ger ». **Pauvre Jean-Baptiste qui perd encore son i et, cette fois, par l'inattention d'un émailleur.** Si l'entreprise a posé la plaque (elle assurait quelquefois la pose), il est logique que l'oubli du i ne lui apparaisse pas plus dans la rue qu'à l'usine. En revanche, que penser de la méconnaissance de l'histoire locale ou de l'inattention des élus, des employés communaux et des habitants de la rue ? Il est vrai, qu'en 1936, ils étaient loin de Jean-Baptiste Rougier, né 174 ans plus tôt. En 2017, le i n'est toujours pas revenu. Espérons que ce grand serviteur de Mozac soit enfin reconnu comme il se doit.

PORTABÉRAUD : ÉTÉ 2017

Ouverture au public : du samedi 8 juillet au dimanche 17 septembre. Horaires : 10h à 12h30 et 14h30 à 18h.

- Pour cette saison 2017, Portabéraud marque l'ouverture culturelle officielle au public avec la deuxième édition d'un week-end italien particulièrement festif. Quarante costumés de Venise font escale dans les jardins..., une visite haute en couleur ! Que la fête commence !
- Dimanche 17 septembre : Les journées du Patrimoine sur le thème « Jeunesse et Patrimoine ». Dans ce cadre, Portabéraud accueille l'association mozacoise MOZ' ARTS. Vernissage le mardi 12 septembre. Pour une plus large ouverture au public, l'exposition des œuvres débutera le mercredi 13 septembre pour se terminer le dimanche 17 septembre (hors le samedi 16 septembre).
- Mercredi 13 septembre et dimanche 17 septembre : animations « à la peinture à l'œuf » pour les enfants.

Jardins de Portabéraud
08 et 09 juillet 2017
MOZAC (63)

LES COSTUMÉS DE VENISE



*Parades en musique - Animations enfants
Exposants - Restauration légère sur place*




Château de Portabéraud 63200 Mozac Instagram Facebook Twitter

04 73 38 57 79 contact@chateauportaberaud.com
 06 11 60 67 05 www.chateauportaberaud.com

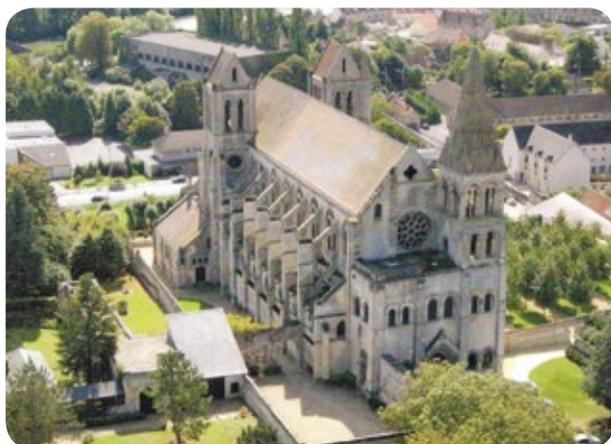
➔ LES SITES CLUNISIENS

DES NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION :

Comme tous les ans, l'institut européen des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe organise un forum rassemblant les représentants des itinéraires certifiés (au nombre de 32 en 2016), ainsi que d'autres personnalités. Il se déroulait cette année les 26 et 27 octobre, à Vilnius (Lituanie) et la Fédération y était représentée par son président et son directeur. Le réseau des sites clunisiens a présenté, par la voix du président Genoux, sa démarche Clunypedia, qui n'a pas manqué de susciter de nombreuses réactions curieuses et positives.

Pour en savoir plus : <http://culture-routes.net/fr/news/forum-vilnius-compte-rendu>

LES PROJETS EN COURS :



- **L'assemblée générale à Saint-Leu-d'Esserent**
L'assemblée générale se tiendra le 24 juin 2017, à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) : l'occasion de découvrir, le temps d'un week-end, des joyaux clunisiens de la région parisienne.

Conformément aux nouveaux statuts, les membres actifs de la Fédération choisiront lors de l'assemblée générale 2017 les 15 nouveaux administrateurs de la Fédération.

- **Un week-end culturel à Déols 9-10 septembre**
Cette abbaye gigantesque, fondée sur le même modèle que celle de Cluny – dont elle a en outre en commun les deux premiers abbés – nous pose aujourd'hui un ensemble de questions sur le rayonnement médiéval de Cluny. Se rendre à Déols, ce sera aller à la recherche de réponses à ces questions... Et faire de belles découvertes !

- **L'Angleterre et les Cluniac sites en 2017 !**

Fin septembre 2017, c'est l'Angleterre qui sera la destination européenne de l'année.

Cinq jours de voyage pour découvrir un héritage clunisien exceptionnel et comprendre comment Cluny a rayonné outre-Manche. Avant tout réservé aux membres de la FESC, ce voyage est ouvert à tous ceux qui ne demandent qu'à se laisser emmener dans une nouvelle aventure clunisienne !

- **Cluny Kids, vers un projet européen**

Cluny Kids est la volonté de mettre à disposition de l'ensemble des sites membres de la FESC une boîte à outils universelle qui permette de faire découvrir et comprendre le patrimoine clunisien aux enfants. Les représentants de 4 sites ayant déjà développé un savoir-faire dans ce domaine se sont réunis pour une première démarche commune expérimentale : deux rencontres de travail ont permis à ce comité de mettre en œuvre un dossier de cofinancement européen coordonné par la Fédération.

ET EN AUVERGNE :

Une première rencontre du réseau clunisien d'Auvergne s'est déroulée à Sauxillanges fin janvier en présence du directeur de la fédération Christophe VOROS. Ont été abordés l'ensemble des actualités de la fédération et des projets concernant la région.

Une rencontre des différents sites de la région est en préparation pour octobre de cette année, à l'initiative des sites de CHATEL-GUYON, MARSAT, MOZAC, et VOLVIC, avec au programme une conférence : « qu'est-ce qu'un site clunisien » par C.VOROS, une visite des sites organisateurs, un repas avec animation.



EN BREF :

Les sites classés officiellement en 2016 :

Carrion de los Condes (Palencia, Espagne), Chauriat (Puy-de-Dôme, F), Colonzelle (Drôme, F), Cussac/Loire (Haute-Loire, F), Frómista (Palencia, Espagne), Saint-Arnoult (Calvados, F), Saint-Lothain (Jura, F), Villalcázar de Sirga (Palencia, Espagne).



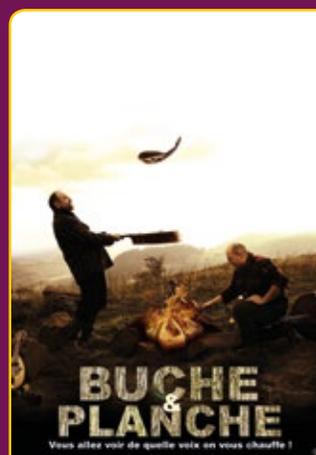


La programmation municipale de l'Arlequin se termine. Le dernier spectacle joué par la compagnie **TÉATRO PICARO**, « Prêt à Partir » a été très applaudi par les spectateurs qui étaient présents.



Nous avons accueilli 2 spectacles du festival « Piano à Riom » : le mercredi 21 juin à 20h30, le **TRIO PALMER** et le samedi 24 juin à 20h30 « Pianos en Duel » avec **MANOUKIAN/ZYGEL**.

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 22 septembre à 20h30 à l'Arlequin pour la **PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE SAISON**. Après avoir découvert la nouvelle programmation, la municipalité vous offrira gracieusement un spectacle musical avec le groupe « Buche et Planche ».



IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE DE BIEN POUR VOUS À L'ARLEQUIN

Agenda

→ JUILLET

13	Retraite aux flambeaux	Mairie	Complexe sportif	21h30
13	Feu d'artifice	Mairie	Complexe sportif	22h45
14	Défilé	Mairie	Place St Paul	10h30

→ SEPTEMBRE

09	Forum des Associations	Mairie	Arlequin	Journée
16 et 17	Rassemblement de motos	Vulcan Hot Road	Arlequin	Journée
17	Brocante	Comité de Jumelage	Parc de l'Abbaye	Journée
22	Spectacle saison culturelle « Buche et Planche »	Mairie	Arlequin	20h30
23	Rencontres romanes	Club historique Mozacois	Arlequin	Journée
30/09 - 01/10	40 ans du Club	Mozac Cyclo Club	Complexe sportif	Journée

LE MOT DES ÉLUS MOZAC AVENIR ET SOLIDARITÉ

Dans notre article de décembre 2016, nous nous élevions contre le fait que les dispositions de la loi NOTRe organisant la réforme territoriale privait l'opposition municipale d'une représentation au nouveau conseil communautaire Riom, Limagne et Volcans.

Finally le vote du conseil municipal du 2 janvier 2017 permet à André CHANUDET de représenter notre groupe et peut donc siéger à la communauté de communes de RLV. L'expression de tous les Mozacois sera ainsi représentée lors des conseils communautaires.

Pourquoi le dossier du devenir de l'ensemble immobilier du domaine de l'abbaye n'avance-t-il pas ?

En juin 2016 nous écrivions : « *Nous souhaiterions une plus grande transparence et que la présentation soit publique ; il est certes positif qu'un comité technique se réunisse régulièrement et que la démarche aboutisse à un cahier des charges pour un appel à projet mais on aimerait y voir plus clair entre les acteurs concernés... On ne pourra pas faire l'impasse d'un soutien populaire et d'une implication associative forte pour faire vivre et animer le domaine. Que souhaite-t-on pour Mozac ? Un pôle touristique fort au cœur d'un hypothétique pays de Volvic, un pôle administratif ou les deux ?* ».

En juin 2017, les bâtiments sont à l'abandon, les terrains sont pour une bonne part en friche et fermés aux promeneurs alors qu'il y a une vue magnifique sur le cloître.

Ce dossier est prioritaire pour Mozac.

Les élus de Mozac Avenir et Solidarité (Mireille AUGHEARD, André CHANUDET, Adrien GIVERNAUD, Matthieu PERONA, Karen RAVIER et Jean-Marc TAVIOT) vous souhaitent un très bel été.

LE MOT DES ÉLUS BIEN VIVRE À MOZAC

Au niveau national, le changement est en marche. Vers quels horizons, pour quelle politique, pour quelle façon de vivre ? Il appartiendra à la future assemblée de définir les priorités dans la conduite des projets pour notre pays, et la façon d'y parvenir. Au niveau municipal, et particulièrement à Mozac, la vie citoyenne peut et doit trouver un consensus sur ce qui permet le lien social et le vivre ensemble.

Notre équipe municipale, dans son ensemble, au terme d'un mi-mandat, a pu et a su réaliser une grande partie des objectifs qu'elle s'était fixés dans son plan de mandat.

Pour ne citer que les réalisations majeures : le plan de voirie et de réseaux bâti sur la durée du mandat, et au-delà, la rénovation et la modernisation des écoles, la rénovation de la restauration scolaire, le lancement de l'agenda 21, le lancement de la rénovation du centre bourg, le confortement du complexe sportif, et puis, bien entendu, la relance du projet du domaine de l'abbaye. Tout ceci, sans augmenter les taux d'imposition, en engageant la diminution de l'endettement de la commune, et malgré une diminution des recettes de fonctionnement.

Nous avons pleinement conscience, au niveau de notre liste, des efforts engagés par chacun des élus, notamment avec le temps consacré, pour certains, aux nombreuses réunions engendrées par la réforme territoriale, et la création de Riom Limagne et Volcans.

Nous avons pu également, dans ce domaine, apprécier la représentation forte de notre commune au sein de cette future agglomération, ainsi que la place qu'occupe, aujourd'hui, Mozac, par le biais de RLV, au sein du Grand Clermont. Savoir que le projet du « Domaine de l'abbaye de Mozac » est retenu comme l'un des 3 projets structurants pour les années qui viennent, à côté de ceux de Gergovie et du pôle nature de Volvic, est incontestablement une grande satisfaction pour notre ville.

Il reste à parfaire ces projets et le plan de mandat pour que dans les deux ans qui viennent, Mozac et son territoire jette les bases d'une ville vivante en accord avec son environnement. C'est ce que nous nous engageons à faire au sein de toute l'équipe municipale.

Les élus de Bien Vivre à Mozac



Equipements électriques - Maintenance 24h/24h

Z.A. MOZAC - 1 bis rue Blaise PASCAL - 63200 RIOM
 Tél. 04 73 64 53 53 • Fax 04 73 64 53 59 • saec@saec.fr

NAISSANCES

MAURER Quentin Ghislain Alain	6 janvier 2017
BARLOT Sacha Mathéo	13 janvier 2017
DAUSSIN Timothée Martin Hugo	25 janvier 2017
SOARES Liv	9 février 2017
PIVRY Isaac Carlo	2 mars 2017
THEVENOUX Joy	6 mars 2017
MOULIER Loane Nola	13 mars 2017
MOULIER Mila Jeanne	13 mars 2017
ROCHE Arthur Paul Pierre	13 mars 2017
PLANAT Jules	29 mars 2017
BENONI Noëleene Moana	18 avril 2017
PEYRONNET Lucas Jacques André	16 avril 2017
DEJEAN Enea	2 mai 2017
FAFOURNOUX Jean Maurice Jacques Louis	13 mai 2017
VIALLARD Justine Mia Sarah	10 mai 2017
MONIER Esteban Sébastien Olivier	16 mai 2017
BENONI Rouliann	19 mai 2017
GARÇON Chloé Martine Michèle	31 mai 2017
CHEVRIER Alice Marie Liliène	1 ^{er} juin 2017



MARIAGES

SAUVESTRE Mickaël François & GUILLOT Laura Julie	18 mars 2017
MARTINS Jérémie & WEST Michaela Jody Brandao	6 mai 2017



DÉCÈS

JOURDE Roger Guy, Époux BLANDIN	1 ^{er} janvier 2017
BENONI Eve, Célibataire	2 janvier 2017
IMBERT Claude Michel Jean, Époux HERAUD	13 janvier 2017
CARTIER Patrick, Époux CAREMIER.....	21 janvier 2017
VELLET Maurice Roget, Époux FEUR.....	25 janvier 2017
ROUGEYRON Bernard François Gabriel, Époux JAFFEUX	13 janvier 2017
SIMON Suzanne Marinette, Veuve ARTAUD	27 janvier 2017
ASO-BAILO Roque, Époux RUIZ-PEREZ	31 janvier 2017
REBY Simone, Veuve GAILLOT.....	5 février 2017
CANUDAS Sébastien, Époux WURSTER.....	17 février 2017
PACAUD Lucette, Marie, Veuve SAUZE	23 février 2017
MONCHAUX René, Époux PRAT.....	25 février 2017
HENRY Georges André Jacques, Époux DUPIN	27 février 2017
VILLETTE Germaine Gilberte, Épouse LECOUR	8 mars 2017
DELAIDE Alex Aimé Anatole, Époux DE-LUYKER.....	23 mars 2017
MARTIN Rémy Lucien Maurice, Époux BUTDEE.....	27 mars 2017
DASSAUD Raoul Gervais, Marie, Époux RIQUIER	31 mars 2017
CHAPUS Suzanne Philomène Francine, Épouse GIGOUX	1 ^{er} avril 2017
VASCHALDE Simone Joséphine, Veuve PROTOT	8 avril 2017
DUTHEIL Clarisse Estelle Adèle, Veuve DUTHEIL	9 avril 2017
CHIGNON Jean-Michel Jacques Germain Paul, Divorcé VIVIEN	1 ^{er} mai 2017
PRANAL Emma Renée Madeleine, Veuve SOULFOUR	29 mai 2017
ROUCHON Simonne Marie Josette, Veuve TOURNADRE-GERBEAU	25 mai 2017
BODIN Joseph Marie, Époux BRUNIER	1 ^{er} juin 2017





**Artisans
du Goût**



**Boucherie
Charcuterie
Salaisons
Traiteur
Fromages
Fruits
Légumes
Cafés Thés
Vins**

HORAIRE : Journée continue
du lundi au samedi 8h30-19h30

ESPACE MOZAC - 04 73 38 61 56



SARL Satellite Garage
Agent Multimarques

68, rue des Moutys - 63530 Volvic
Tél. 04 73 33 51 78

Port. Dépannage 06 83 46 75 30
garage-satellitegarage-63530@orange.fr

Vente VN - VO
**Réparation
toutes marques**
Axa Assistances
Agréé autoroutes

Dépannage
7/7j
24/24h



E.Leclerc

Espace Mozac

leclercdrive.fr

Vos courses en 1 clic !



**UNE HEURE
POUR SOI**

UNISTITUT D'ARTHERIE



**espace
culturel**

Tel: 04.73.63.23.70

direction VOLVIC



Le style



Le sport

Le choix

**Zone commerciale
RIOM SUD**

Tél. 04 73 64 00 50



**INTEROPTICAL
vous accueille**

**du lundi au samedi
9 h 00 - 13 h 00
14 h 00 - 19 h 00**

PARKING



www.interoptical-riom.fr



ville de



mozac

#58



• Mozac Cyclo Club : carnaval

VIS TA VILLE...



• Carnaval



• Mozac Volvic Basket : équipe U11



• Cérémonie du 8 mai



• Comité de jumelage : paella



• Club auvergne collections



• Vacances février